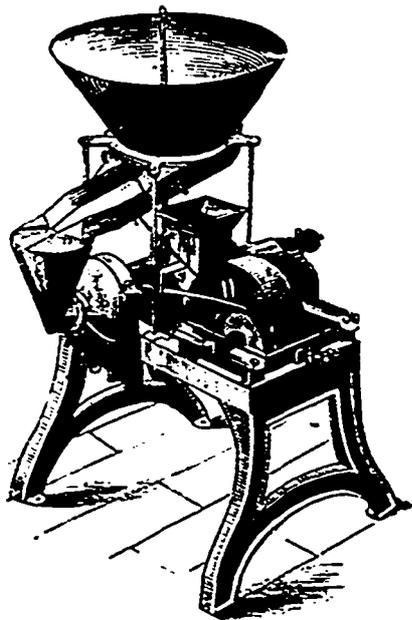


étroits ; l'un a 8 pouces de diamètre, tandis que l'autre en a 14. Ces rouleaux sont polis, à part quelques rainures sur le plus petit, lesquelles permettent à certaines graines de s'en gager plus facilement entre les deux cylindres. L'écartement de ceux-ci peut être réglé à volonté par une vis, ce qui permet d'écraser suivant le degré de finesse désiré. Il requiert un tiers moins de force que les meules.

Les meules du moulin Vessot sont d'un métal aussi dur que l'acier trempé.

Toutes deux étant de la même forme et de la même proportion, et ayant deux faces rayonnées, on peut mettre l'une à la place de l'autre ou changer de côté les parties sujettes à l'usure.

L'installation du moulin est chose aisée. On peut généralement appliquer la courroie sans la détacher.



MOULIN A MOUTURE AVEC APLATISSEUR DE VESSOT.

Un moteur de deux chevaux permet de moudre de 8 à 12 minots à l'heure, et d'aplatir de 12 à 16 minots dans le même espace de temps.— À l'aide de la vapeur, d'une force hydraulique, ou du vent, ou d'une force équivalant à celle de quatre à six chevaux, on peut moudre de 15 à 25 minots à l'heure. Le poids de la machine est de 400 lbs et le prix de \$75.00. Il a remporté le 1er prix à l'exposition provinciale, à Montréal en 1854. Comme nous n'avons pas essayé cette machine, nous ne pouvons la recommander sous notre garantie personnelle, mais elle nous semble appelée à rendre des services.

DRAINAGE.

Un ancien cultivateur de Sainte-Famille, Ile d'Orléans, a fait sur sa terre cinq milles de drainage en tout. Une partie

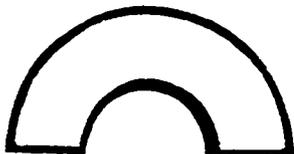


DIAGRAMME D'UN BILLOT FENDU ET PRÉPARÉ POUR LE DRAINAGE.

de ce drainage est en pierre, mais la plus grande partie est en bois préparé de la manière suivante. Des billots de huit pouces

de grosseur au petit bout sont fendus en deux, à la scie, puis creusés sur toute leur longueur, avec une herminette, de manière à y pratiquer une rigole et leur donner l'apparence de la gravure ci-jointe. Lorsque le billot est un peu gros on peut enlever, en le fendant, une planche au milieu, ce qui est une économie. Le morceau de bois ainsi préparé, on le place dans le fossé, la rigole en bas, et reposant sur une planche d'un pouce d'épaisseur, que le plus souvent, comme nous venons de le voir, on obtient en sciant le billot, s'il est de bonne grosseur. Il serait à souhaiter que l'exemple de ce cultivateur fût suivi par tous ceux qui ont quelques parties de leur terre difficiles à égoutter par les moyens ordinaires, qui sont d'ailleurs toujours moins efficaces qu'un drainage bien fait.

APICULTURE.

CONVENTION APICOLE.

Voici le discours prononcé par M. Benoit, président de la convention apicole tenue à Montréal, le mardi 27 janvier dernier.

Messieurs, mesdames,

Hier encore, cette convention apicole que j'ai l'honneur de présider n'était qu'une pensée, qu'un projet, mais cette idée a grandi, s'est développée et présente, aujourd'hui, un fait accompli.

Appréciant la belle mission qui vous est dévolue, vous vous êtes empressés de répondre à la voix qui vous appelait. Unis dans une même pensée, vous venez offrir spontanément le puissant concours de votre intelligence et de votre expérience afin de promouvoir, perfectionner un art aussi précieux que délicat, aussi distingué qu'agréable et lucratif. Messieurs, soyez les bienvenus.

Et vous, mesdames, qui de l'abeille possédez toutes les qualités, plus les charmes, l'esprit et la vertu, merci de bien vouloir encourager nos travaux naissants et relever par votre gracieuse présence l'éclat de notre assemblée.

Votre appui est pour nous un gage de succès.

L'apiculture, messieurs, fait partie de l'étude de la nature, qui, après celle de la religion, est la plus intéressante, la plus belle et la plus noble à laquelle l'homme puisse se livrer.

Dieu crée la fleur belle, odorante, et dépose dans son calice une poudre mystérieuse que l'œil voit, mais que la raison cependant ne saurait expliquer.

Et cette fleur, qui charme la vue par ses riches couleurs, dont les parfums exquis enivrent l'odorat, se fane, tombe et périt.

Disparaîtra-t-elle avec son précieux trésor ?

Non, mesdames. Près de ce lys, la divine sagesse a placé un insecte admirable. Sans lui dérober rien de son odeur, sans souiller sa parure virginale, l'abeille viendra chaque jour se reposer dans son calice pour en cueillir ce doux nectar dont le goût sera flatté, extraire cette cire pure que le culte divin fera briller sur l'autel de Celui qui a tout fait sortir du néant pour sa gloire et le bonheur de l'homme.

L'Écriture sainte nous montre l'abeille travaillant, tantôt à l'état sauvage, tantôt à celui de domesticité. Jacob fait offrir des rayons de miel à son fils Joseph. Samson en découvre dans la carcasse d'un lion. Mille ans après, les Tyriens font de ce produit un objet de commerce.

L'histoire profane nous apprend que l'apiculture était très considérée chez les peuples de l'antiquité. Les Romains la regardaient comme une science importante d'économie et lui attribuaient une origine des plus nobles. Pour eux, le miel, "c'était une rosée céleste, une transpiration de l'air ou des astres, qui s'épuraient." Le chantre de Mantoue nous a conservé le souvenir de cette croyance par ces mots : *aeris mellis caelestis dona*. C'est ce doux présent des cieux que Flore et Cérès recevaient en offrande à différentes dates de l'année.

À Rome nous devons l'introduction des lois relatives aux droits de propriété des abeilles. Ces lois ont formé la base de cette législation d'âge en âge jusqu'à notre époque.

Le respect des Francs pour les abeilles était tel qu'à la mort d'un de ses membres, la loi obligeait la famille de déposer, en signe de deuil, un crêpe sur chaque ruche qu'elle possédait. Par droit d'hérédité, cet usage mortuaire subsiste encore dans certaines localités de notre mère-patrie. La loi enfante le préjugé. Un chiffon noir doit conjurer la destruction de l'essaim.